



Conseil économique et social

Distr. générale
26 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives**

Déclaration faite par la Conférence des femmes de toute l'Inde, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La violence à l'égard des femmes : de qui est-ce l'affaire?

À propos de la Conférence des femmes de toute l'Inde

La Conférence des femmes de toute l'Inde est l'une des toutes premières organisations féminines bénévoles à s'être engagée dans le domaine de l'éducation et de l'autonomisation des femmes, il y a 85 ans. S'intéressant vivement depuis sa naissance aux besoins économiques, sociaux et juridiques des femmes, la Conférence des femmes de toute l'Inde joue un rôle prépondérant dans l'adoption et la modification des lois relatives à la dot, au mariage d'enfants, etc.

Introduction

La violence à l'égard des femmes est une réalité universelle, répandue dans le monde entier. Elle engendre une « culture de la violence » qui peut inciter les enfants à reproduire à l'âge d'adulte les mauvais traitements dont ils ont été témoins à la maison. La désintégration du système de la famille élargie et la montée de l'intolérance sont au nombre des facteurs à l'origine de ce problème.

Justification

La multiplication alarmante des cas de violence à l'égard des femmes en Inde a interpellé le pays. Le Gouvernement et les organisations non gouvernementales font de leur mieux pour s'attaquer au problème en élaborant des lois, en offrant des services de secours aux victimes et en informant la population de l'existence de ces services. Malgré tout, les cas de violence à l'égard des femmes se multiplient. Dans un pays comme l'Inde, mosaïque de cultures, l'impact de la violence faite aux femmes varie d'un État à l'autre.

La Conférence des femmes de toute l'Inde est vivement préoccupée par la multiplication des cas de violence à l'égard des femmes, en dépit de tous les efforts déployés par le Gouvernement et les organisations bénévoles. Afin d'identifier les protagonistes, d'envisager le problème dans sa globalité dès la prévention et de renforcer l'efficacité des programmes actuels, les membres de la Conférence ont organisé des séminaires dans huit États de l'Inde, à New Delhi, Allahabad, Mahārāshtra, Agartala, Hyderabad, Jammu et Trivandrum, et ont parcouru tout le pays pour faire connaître les meilleures pratiques et prévenir les atrocités commises envers les femmes.

La singularité du programme résidait dans le fait que tous les séminaires suivaient le même scénario, l'idée étant d'appréhender le problème dans toute son étendue et de dégager des recommandations. Les thèmes de discussion étaient identiques et issus de disciplines voisines, les personnes-ressources étaient des chercheurs, des psychologues, des décideurs et des exécutants ainsi que des membres du Gouvernement et d'organisations non gouvernementales, de la police, des médias et des groupes religieux.

Les séminaires se sont articulés principalement autour des questions suivantes :

- Quelles sont les causes de ce problème dans les différents États?

- Quelles mesures se sont révélées les plus efficaces dans ces États?
- Quel est le rôle des organisations non gouvernementales, des médias et des groupes religieux dans la prévention du problème?
- Quel est le rôle de la famille et des établissements d'enseignement?

Au cours des séminaires, on a recensé les principales causes de la violence à l'égard des femmes :

- Prédominance du patriarcat dans notre pays;
- Méconnaissance de la problématique hommes-femmes;
- Lenteurs de la justice;
- Désintérêt des responsables de l'application des lois;
- Inertie de la société civile;
- Médiocrité des services d'aide aux victimes des violences;
- Alcoolisme;
- Image indécente des femmes véhiculée par les médias;
- Trafic des femmes;
- Travail des enfants.

Les recommandations des séminaires ont été les suivantes :

- Il faudrait reconnaître que les parents ont pour rôle d'inculquer à l'enfant l'attitude voulue vis-à-vis des sexes;
- Les femmes doivent faire valoir leurs droits et rejeter l'idée qu'elles appartiennent au sexe faible, pour s'affirmer en tant que personnes fortes;
- L'émancipation économique de la femme doit être la considération première;
- Il faudrait créer des comités de surveillance composés d'hommes et de femmes dans les quartiers résidentiels pour juguler la violence;
- Il faudrait nommer des citoyens ordinaires expérimentés auprès des organes ayant pour mission de traiter des cas de violence tant au sein des États qu'à l'échelon national;
- Il faudrait sensibiliser le citoyen dès la tendre enfance aux questions d'égalité des sexes, les programmes pédagogiques devant faire une place à cet impératif;
- Les pouvoirs publics doivent donner suite aux résolutions adoptées par les instances non gouvernementales pour prendre des mesures utiles et efficaces pour lutter contre le problème;
- Il faudrait instituer des consultations pré-nuptiales et une préparation au mariage;
- Il faudrait largement médiatiser la répression des crimes de viol;
- Ces cas devraient être justiciables d'un tribunal spécial aux procédures accélérées;

- Le Gouvernement et les organisations non gouvernementales devraient offrir une assistance juridique aux victimes;
- Des cellules de conseil supplémentaires devraient être ouvertes à ces victimes;
- Il faudrait offrir une éducation de qualité aux filles issues des couches les plus vulnérables de la société;
- Il faudrait mobiliser les hommes au service de l'élimination de la violence;
- Il faudrait sensibiliser la population aux problèmes posés par la tradition de la dot.

La Conférence a notamment mis en place les initiatives suivantes pour aider les femmes victimes de violence :

- Des foyers d'accueil temporaire pour victimes de violence, qui offrent des services d'hébergement, de restauration, de conseils et de réinsertion;
- Des centres de consultations familiales qui proposent des consultations prénuptiales et de préparation au mariage;
- Un service téléphonique d'urgence ouvert 24 heures sur 24 qui permet aux femmes victimes de violence d'obtenir soutien et secours immédiats;
- L'hébergement des femmes âgées et abandonnées en différents lieux;
- Nos antennes mènent régulièrement dans tout le pays des programmes de sensibilisation au fœticide des filles, à l'inégalité des sexes, aux rouages de la justice, à la santé et à l'assainissement, au trafic des femmes, à la tradition de la dot, au mariage d'enfants, etc.

Les résolutions issues des séminaires ont été soumises aux gouverneurs des États pour suite à donner. Certaines de celles-ci avaient trait à la situation actuelle de victimes relevant de l'État concerné et préconisaient l'intervention rapide des pouvoirs publics.